

LISTE D'ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

AFS	Auxiliaire familiale et sociale
Agence	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
CA	Conseil d'administration
CH	Centre hospitalier
CHCD	Centre hospitalier de courte durée
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CII	Conseil des infirmières et infirmiers
CLSC	Centre local de services communautaires
CM	Conseil multidisciplinaire
CMDP	Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
CPE	Centre de la petite enfance
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DI	Déficiência intellectuelle
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
DRMG	Département régional de médecine générale
HLHL	Hôpital Louis-Hippolyte Lafontaine
HLM	Habitation à loyer modique
HMR	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
HTA	Haute tension artérielle
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MPOC	Maladie pulmonaire obstructive chronique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OC	Organisateur communautaire
OMH	Office municipal d'habitation
OSBL	Organisme sans but lucratif
PAL	Plan d'action local
PDQ	Poste de quartier (police)
PLSP	Plan local de santé publique
PPALV	Personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement
RTF	Ressource de type familial
RTI	Ressource de type intermédiaire
SAD	Soutien à domicile
SIPPE	Support intégré en périnatalité et petite enfance
SRV	Sans rendez-vous
TED	Troubles envahissants du développement
URFI	Unité de réadaptation fonctionnelle intensive

DÉFINITIONS

Centre de jour	Centre qui offre à une clientèle en perte d'autonomie des activités thérapeutiques de réadaptation, de prévention et de promotion de la santé dans le but de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
Hôpital de jour	L'hôpital de jour est une alternative à l'hospitalisation pour les personnes âgées qui nécessitent une prise en charge globale et temporaire mais qui leur permet de demeurer à domicile.
Centre de crise	Le centre de crise offre des services adaptés aux personnes qui vivent une situation de crise et qui demandent directement de l'aide ou qui sont référés par un intervenant.
Services de première ligne	Services usuels, généraux, de proximité, qui requièrent une technologie légère et qui s'adressent à toute la population. Exemples : services médicaux courants en cabinet privé, services psychosociaux de base en CLSC. On y accède directement, sans référence.
Services de deuxième ligne	Services complexes, spécialisés qui s'adressent à des personnes qui présentent des problématiques complexes mais répandues. On y accède sur référence. Ils requièrent une technologie plus lourde, mais répandue et demandent une expertise pointue. On les retrouve notamment en centre hospitalier, en centres de réadaptation.
Services de troisième ligne	Services très complexes, surspécialisés, qui requièrent une technologie de pointe, une compétence très spécialisée. Ils s'adressent à des personnes qui présentent des problématiques très complexes ou peu répandues. On y accède sur référence. On les retrouve notamment en institut spécialisé ou centre hospitalier universitaire.

Janvier 2006